



## CACES® R490 GRUES DE CHARGEMENT (\*)

### CONTEXTE :

Le décret n°2008-244 du 7 mars 2008 valide que la conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate.

Pour une grue de chargement de véhicule, l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur est obligatoire et doit s'appuyer, entre autre, sur un contrôle des connaissances et savoir-faire pour la conduite en sécurité.

### PERSONNES CONCERNÉES :

Toute personne affectée à la conduite, l'utilisation, les démonstrations ou la maintenance de ces grues

### PRÉ-REQUIS :

Savoir parler, lire et écrire le français

Satisfaire à des conditions d'aptitudes médicales à la conduite d'engins

Avoir le sens des responsabilités

Etre titulaire du permis C

### DURÉE :

Formation théorique et pratique de 2 à 3 jours selon niveau et poste de conduite sélectionné, voir devis

### OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Être capable de réaliser les contrôles nécessaires avant et après chaque utilisation d'une grue de chargement de véhicule,

Assurer la conduite et l'exploitation en toute sécurité de cette grue en fonction de la configuration des lieux et de l'environnement de travail

Acquérir les bases de maintenance élémentaire

Obtenir le CACES® R490, conduite en poste fixe et l'option télécommande éventuelle (validité 5 ans)

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Exposés étayés par des diaporamas, des vidéos ou des études de cas.

Remise d'un support de formation

Questions réponses, partage d'expériences

Conduite de grue auxiliaire sur un plateau pédagogique dédié

### DISPOSITIFS DE SUIVI :

Feuille d'émergence par demi-journée

Attestation de stage

### VALIDATION DES ACQUIS :

Evaluation théorique et pratique réalisée à la fin de la formation en vue de l'obtention du CACES®

City-Pro est testeur CACES® R490 certifié

### DISPENSATEUR DE FORMATION :

Formateurs reconnus compétents ayant suivi une formation et validation de compétences

Testeurs CACES® certifiés

### CONTENU DE LA FORMATION (conforme à l'annexe 2 de la recommandation R490) :

#### CONNAISSANCES THÉORIQUES

##### Connaissances générales

- Rôle et responsabilités de chacun
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques

##### Technologie des grues de chargement

- Terminologie et caractéristiques générales (hauteurs, flèche, portée, capacité)
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes et dispositifs de sécurité
- Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs

##### Notions élémentaires de physique

- Evaluation de la masse, de la surface au vent et de la position du centre de gravité des charges et conditions d'équilibre

##### Stabilité des grues de chargement

- Règles de stabilisation
- Utilisation des courbes de charges

##### Déplacement des grues de chargement sur site

- Règles relatives à la position de la flèche et des stabilisateurs lors des déplacements
- Règles de signalisation sur site
- Règles de bonne pratique en matière d'arrimage des charges

##### Risques liés à l'utilisation des grues de chargement

- Principaux risques - Origine(s) et moyens de prévention associés

##### Exploitation des grues de chargement

- Opérations interdites
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de la grue
- Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser

##### Accessoires de levage et règles d'élingage

- Respect des règles d'élingage pour les opérations usuelles

##### Vérifications d'usage des grues de chargement

- Principales anomalies

#### SAVOIR-FAIRE PRATIQUE

##### Prise de poste et vérification

- Utilisation des documents (notice d'instructions et VGP)
- Mise en configuration d'exploitation (positionnement du porteur, déploiement et mise en appui des stabilisateurs, réglage de l'horizontalité, déploiement de la grue de chargement ...)
- Vérification visuelle de l'état de l'engin et de son équipement
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Vérification des niveaux et réalisation des appoints journaliers

##### Conduite et manœuvres

- Vérifier le bon élingage d'une charge simple
- Utiliser différents accessoires de levage : élingues, pinces, fourche à palettes ...
- Réaliser des manœuvres, en mouvements simples et en mouvements combinés
- Prendre et déposer une charge en un endroit précis et visible
- Communiquer avec le chef de manœuvre, l'élingueur et le cas échéant le signaleur au moyen des gestes et signaux conventionnels
- Communiquer par radio
- Maitriser et rattraper le ballant d'une charge

##### Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

- Replier la grue de chargement en position de transport
- Effectuer les opérations d'entretien journalier (niveau hydraulique, graissage ...)
- Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements

##### Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)

- Enumérer les risques liés à l'utilisation de la télécommande (déplacement, manipulation...)
- Vérifier les équipements de transmission
- Se positionner pour avoir la meilleure vision de la manœuvre et de son environnement, tout en étant hors de la zone de risque
- Exécuter tous les mouvements que peut effectuer la grue de chargement

#### (\*) Catégories possibles

Il existe une seule catégorie de grue de chargement de véhicule. Le CACES® se distingue en fonction du poste de conduite :

- Poste fixe
- Option télécommande